

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 6 MAI 2024, À 20 h, À LA
SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Absent :

Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
-------------------------	----------------

Assiste également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h00.

RÉSOLUTION N°049-05-2024
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

***IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS***

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 avril et de la réunion extraordinaire du 20 avril 2024;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Reddition de compte finale;*
- 7. Élection partielle au siège # 2 – Déclaration de candidature;*

8. Entente de partenariat avec CPE-BC Picassou inc.;
 9. Association du Cancer Est-du-Québec – Demande d'appui financier;
 10. Reconnaissance de l'apport des personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées;
 11. Responsable des travaux publics – Opérateur de la station d'eau potable / Embauche;
 12. Second projet de règlement # 001-06-2024 « Règlement relatif à la modification de l'article 6.2 du règlement de zonage 90-2 afin de permettre l'usage résidentiel de maison mobile en zone Ra-2 » : Adoption du second projet de règlement;
 13. Suivi des affaires courantes;
 14. Correspondance;
 15. Affaires nouvelles;
 - A) École Roger-Martineau / Demande de commandite;
 - B) Dépanneur Aguanus / Demande d'appui
 - C) Association Chasse et Pêche Aguanish / Demande d'aide financière;
 16. Période de questions;
 17. Clôture de la séance.
-
-

**RÉSOLUTION N°050-05-2024
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 8 AVRIL ET
DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2024 :
ADOPTION**

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 8 et 20 avril 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les procès-verbaux des séances du conseil du 8 et 20 avril 2024, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°051-05-2024
DÉBOURSÉS : ADOPTION**

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 111 256.46\$ en date du 30 avril 2024 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°052-05-2024
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS
MUNICIPAUX (PRABAM) – REDDITION DE COMPTE FINALE :
ACCEPTER

Attendu que la municipalité d'Aguanish a pris connaissance du guide PRABAM et qu'elle s'engage à respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

Attendu que la municipalité d'Aguanish doit compléter une reddition de comptes finale pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM et soumettre à l'auditeur les informations et les documents nécessaires à la mission de procédures convenues, comme mentionnée au document du ministère à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

***Que** le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale, selon les modalités convenues;*

***Que** la firme MNP soit mandatée comme auditeur pour effectuer le rapport PRABAM.*

ÉLECTION PARTIELLE AU SIÈGE # 2 – DÉCLARATION DE
CANDIDATURE : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, informe les membres du conseil que la période pour recevoir une déclaration de candidature au poste de conseiller au siège # 2 est du 6 au 17 mai, 16h30.

RÉSOLUTION N°053-05-2024
ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC CPE-BC PICASSOU INC :
ACCEPTER

Attendu que la municipalité d'Aguanish loue un local situé au 137, route Jacques-Cartier, pour un service de garde éducatif en communauté à madame Andréanne Chevarie;

Attendu que ce service de garde est en partenariat avec le CPE-BC Picassou inc.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte l'entente de partenariat avec le CPE-BC Picassou inc. pour l'opération d'un service de garde éducatif à l'enfance dans un local du 137, route Jacques-Cartier à Aguanish;

Que la municipalité autorise la directrice générale, madame Marlène Blais, à signer cette entente au nom de la municipalité d'Aguanish.

RÉSOLUTION N°054-05-2024
ASSOCIATION DU CANCER EST-DU-QUÉBEC – DEMANDE
D'APPUI FINANCIER : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal fasse un don de 175\$ pour l'Association du Cancer Est du Québec.

RÉSOLUTION N°055-05-2024
RECONNAISSANCE DE L'APPORT DES PERSONNES
HANDICAPÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE
DES PERSONNES HANDICAPÉES : DÉCIDER

Considérant l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité;

Considérant que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées ;

Considérant que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022 ;

Considérant que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1^{er} au 7 juin 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité d'Aguanish souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la ville dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

RÉSOLUTION N°056-05-2024
RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS – OPÉRATEUR DE LA
STATION D'EAU POTABLE / EMBAUCHE : ACCEPTER

Considérant que la municipalité a fait 1 affichage pour ce poste;

Considérant qu'une rencontre a eu lieu avec un candidat le 2 avril dernier;

Considérant que cette candidature répond aux critères établis pour ce poste;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité engage monsieur Kevin Blais, comme Responsable des travaux publics – Opérateur de la station d'eau potable. Le début de l'emploi était le 21 avril dernier à raison de 35 heures par semaine. Avant la signature du contrat, une période d'essai de 90 jours est prévue.*

**RÉSOLUTION N°057-05-2024
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 001-06-2024 « RÈGLEMENT
RELATIF À LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 6.2 DU RÈGLEMENT
DE ZONAGE 90-2 AFIN DE PERMETTRE L'USAGE RÉSIDENTIEL
DE MAISON MOBILE EN ZONE Ra-2 » : ADOPTION DU SECOND
PROJET DE RÈGLEMENT**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** le second projet de règlement # 001-06-2024 « Règlement relatif à la modification de l'article 6.2 du règlement de zonage 90-2 afin de permettre l'usage résidentiel de maison mobile en zone Ra-2 » soit et par la présente, adopté tel que présenté.*

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- Suivi des travaux publics;*
 - Site du festival – Suivi;*
 - Révision du schéma en sécurité – consultation publique;*
 - Luminaires défectuosités - Suivi.*
-
-

CORRESPONDANCES

- Ministère des Affaires municipales;*
 - Hydro-Québec*
-
-

AFFAIRES NOUVELLES

A) RÉSOLUTION # 058-05-2024 **ÉCOLE ROGER-MARTINEAU – DEMANDE DE** **COMMANDITE / DÉCIDER**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant,
conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS*

***Que** la municipalité fasse un don d'une carte cadeau de Sports Expert d'une valeur de 50.00\$ à l'école Roger-Martineau qui sera remise à l'un des gagnants de leur groupe de coureurs qui récoltera des dons pour les enfants malades du Canada. Les dons seront remis à l'hôpital Sainte-Justine.*

B) RÉSOLUTION # 059-05-2024 **DÉPANNEUR AGUANUS – DEMANDE D'APPUI / DÉCIDER**

Attendu que la municipalité d'Aguanish a reçu une demande d'aide du Dépanneur Aguanus;

Attendu que le Dépanneur Aguanus est à la recherche de soutien et d'aide financière à la suite d'un problème de déversement d'essence sans plomb;

Attendu que ce commerce fait partie intégrante du village et offre plusieurs services essentiels aux citoyens de notre communauté, dont l'essence, l'épicerie, le dépôt pour les prescriptions hebdomadaires de la pharmacie, etc.

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant,
conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS*

***Que** le conseil municipal d'Aguanish appui le Dépanneur Aguanus dans ses démarches de financement auprès de la MRC de Minganie et de tous autres organismes publics ou privés;*

***Que** les élus d'Aguanish prolongent la collaboration de l'agente de développement municipal, madame Fanny Lachambre dans ce dossier.*

C) ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE AGUANISH /
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : DÉCIDER

Ce point est reporté à une prochaine séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

RÉSOLUTION N°060-05-2024
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h13.

*Monika Déraps
Greffière-Trésorière*

*Léonard Labrie
Maire*